



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2024-2025

**Master mention Information et
Communication**

Conseil de Gestion : avis favorable le 28 juin 2024
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Sébastien Rouquette sebastien.rouquette@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Stratégies de communication des organisations	Agnès Bernard	agnes.bernard@uca.fr
Parcours Communication numérique	Aurélia Dumas	aurelia.dumas@uca.fr

Contacts : Pôle Scolarité : scolarite.lcc@uca.fr / Secrétariat Pédagogique : master-infocom.lcc@uca.fr

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 (commun)	350h	avril/juin
M2 (pour les 2 parcours)	560h	février/juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Pôle REI rel-ext.lcc@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les CM par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance quand l'évaluation se fait dans le cadre du contrôle continu, EvC.
Assiduité aux TD	L'assiduité aux enseignements est contrôlée dans les TD par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance.
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun étudiant ne peut quitter la salle durant la première heure de l'épreuve. Pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à une heure, l'étudiant est tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve. Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve d'EvC, la note sera neutralisée si l'EC est évalué par plus de 2 notes ou remplacée par une autre évaluation. Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de contrôle continu. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes d'EvC obtenues par l'étudiant.</p> <p>Liste des justificatifs autorisés pour les épreuves d'EvC* :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Concours de la fonction publique •Grève des transports publics •Étudiant réserviste •Maladie ou accident •Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré •Mariage ou PACS •Naissance ou adoption d'un enfant •Journée d'appel de préparation à la défense •Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle. •Passage de l'examen du permis de conduire. <p>* Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus l'appréciation reviendra au responsable de la formation.</p> <p>Les justificatifs d'absence originaux devront être apportés au secrétariat de la formation concernée dans un délai de 3 jours à partir du premier jour d'absence. Si l'absence dépasse 3 jours l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par courrier. Si le justificatif n'est pas fourni dans ces conditions, l'absence sera déclarée injustifiée.</p> <p>En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant dans cet EC.</p>

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - information et communication				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A, Déterminer une stratégie de communication	S1 (UE 1, UE2) ; S2 (UE1)	15	X	
B, Réaliser une campagne de communication	S1 (UE3), S2 (UE2, UE3, UE4)	18	X	
C, Animer, gérer, budgéter une campagne de	S1 (UE4, UE5), S2 (UE5)	9	X	
D, Auditer une stratégie de communication existante	S1 (UE6), S2 (UE6)	18	X	

Master 2 - Parcours stratégies de communication des organisations				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A 1 Déterminer une stratégie de communication	S3 (UE3.1), S4 (UE4.1)	15	X	
B Réaliser une campagne de communication	S3 (UE3.2), S4 (UE4.2)	12	X	
C Animer, gérer, budgéter une campagne de	S3 (UE3.3), S4 (UE4.3)	18	X	
D Auditer une stratégie de communication existante	S3 (UE3.4, UE3.5)	15	X	

Master 2 - Parcours communication numérique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A 1 Déterminer une stratégie de communication	S3 (UE3.1), S4 (UE4.1)	15	X	
B réaliser une campagne de communication	S3 (UE3.2), S4 (UE4.2)	12	X	
C animer, gérer, budgéter une campagne de	S3 (UE3.3), S4 (UE4.3)	18	X	
D auditer une stratégie de communication existante	S3 UE3.6, UE3.7 ou UE3.8 (suivant	15	X	

Master 1 Information et Communication

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 sur 60 soit 40%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences													
				évaluation initiale/1ère session					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance					
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
1	A	UE 1.1 : Théories et recherches en communication	6														
		EC 2 : Préparation au mémoire de recherche		2	EvT		1	A*					1	A*			
		EC 2 : Théories des médias et des médias sociaux		4	EvT		1	A***	40mn				1	A*			
		UE 1.2 : Communication et ESS	6														
		EC 1 : Communication, participation et accompagnement des acteurs de l'ESS.1		3	EvC	100%	au moins 2	E+O				1	E	2h	1	E	2h
		Communication, participation et accompagnement des acteurs de l'ESS.2		3	EvC	100%	au moins 2	E+A				1	E	2h	1	E	1h
	B	UE 1.3 : Communication des organisations	6														
		EC 1 : Réceptions des campagnes de communication		2	EvC	100%	au moins 2	E+O				1	E	1h	1	A*	
		EC 2 : Journalisme d'entreprise : outil et pratique		2	EvC	100%	au moins 2	E/E				1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : Stratégies de communication hors-média, partenariat et print		2	Evt		1	A*					1	E	1h	1h	
	C	UE 1.4 : Communication des organisations	3														
		EC 1 : Spécificités de la communication des associations et des collectivités territoriales		1,5	EvC	100%	au moins 2	O+E				1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Spécificités de la communication des entreprises		1,5	EvC	100%	au moins 2	A+E				1	E	1h	1	E	30mn
		UE 1.5 : Communication et langue	3														
		EC1 : Anglais pour la communication des organisations		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+A				1	E	1h	1	E	1h
			EC2 : Projet en infographie en anglais		1,5	EvC	100%	au moins 2	A** / A**			2	E	2h	1	A**	2h
D	UE 1.6 : Communication numérique	6															
	EC1 : Communication interactive		3	EvC	100%	au moins 2	E+O				1	E	2h	1	E	1h	
	EC2 : communication interne et pratiques numériques		3	EvC	100%	au moins 2	E+O				1	E	2h	1	E	2h	
			30														

2	A	UE 2.1 : Théories et épistémologies de la communication	3												
		EC 1 : Théories et épistémologies de la communication		2	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Epistémologie des sciences		1	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
	B	UE 2.2 : Communication et langue	3												
		EC 1 : Anglais appliqué à la communication numérique		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : International communication stratégies		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2.3 : Stratégie de communication	6												
		EC 1 : Introduction aux stratégies de communication globale		2	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	30mn	1	E	30mn
		EC 2 : Stratégies de communication visuelle		1	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	30mn	1	E	30mn
		EC3: marketing interactif et relation client		1	EvT			A*					1	E	1h
		EC4: Photoshop et montage vidéo		2	EvT		1	A*					1	E	1h
		UE 2.4 : Communications sectorielles	3												
		EC 1 : Communication culturelle		1	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h	1	E	30 mn
	EC 2 : Communication scientifique		1	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
	EC 3 : Communication de crise		1	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h	
	C	UE 2.5 : Communication des organisations	3												
		EC1 : Conception, création, pratiques rédactionnelles		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	2h	1	E	1h
		EC 2 : Management d'une équipe de travail		0,75	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3: Stratégie de marque		0,75	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	2h	1	E	1h
	D	UE 2.6 : Activités professionnelles et mémoire de recherche	12												
EC 1 : Stage			0,5	EvT		1	A****					1	A*		
EC2 : Mémoire de recherche de M1			9	EvT		1	M					1	M		
EC 3 : Présentation des axes de recherche			1	EvT		1	A*					1	A*		
EC 4 : Enjeux communicationnels de la société numérique			1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	O	30 mn	1	O	30 mn	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

"A" = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

UE 2.6. EC1 : A**** évaluation de l'entreprise

Si le stage n'est pas réalisé sur 10 semaines durant la période de stage notifiée dans le calendrier de l'année, l'étudiant est déclaré DEFAILLANT. La 2ème session s'entend pour les étudiants ayant une mauvaise note au stage (non compensée par les autres EC) et à qui on demanderait un dossier (A*).

MASTER 2 - Parcours Stratégies de communication des organisations

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits sur 60 soit 65%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					1 ^{re} chance avec aménagement des examens			2 ^{de} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 3.1 mutualisée: Conduite de projets pour les étudiants non alternants	6													
		EC 1 : budget (analyse financière)		2	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Gestion de projet		2	EvC	100%	au moins deux	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC3, mise en œuvre d'un plan de communication pour les étudiants non alternants		2	EvC	100%	au moins deux	A*+S		1	A*		2	A*+S	1h	
		A	UE 3.1.2 mutualisée: Conduite de projets pour les étudiants alternants	6												
			EC 1 : budget (analyse financière)		3	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	1h	1	E	1h
			EC 2 : Gestion de projet		3	EvC	100%	au moins deux	E		1	E	1h	1	E	1h
	B	B	UE 3.2 méthodologie et langue	6												
			EC1 : Anglais appliqué à la stratégie de communication		3	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	2h	1	E	1h
			EC 2 : Méthodologie de mémoire de recherche et accompagnement		3	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	2h	1	A*	
	C	C	UE 3.3 Stratégies de communication numérique	3												
			EC 1 : Stratégie et audit de communication digitale		1,5	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	1h	1	A*	
			EC 2 : Stratégie de communication E-réputation		1,5	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	2h	1	E	1h
	D	D	UE 3.4 Management des stratégies de communication	9												
			EC 1 : Communication et média training		2	EvC	100%	au moins deux	A+O		1	E	1h30	1	E+O	1h
			EC 2: communication interculturelle		2	EvC	100%	au moins deux	A + A***		1	E	1h30	1	E	1h30
			EC 3 : Médiaplanning et achat d'espace		1	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
			EC: 4: Management de projet en agence de communication		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	30mn	1	E	30mn
			EC5: Analyse de discours		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
			UE 3.5 Communications sectorielles	6												

		EC 1 : Communication et métiers des organisations publiques		2	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	2h	1	E+O	1h+ 1h
		EC 2 : Communication et développement durable		2	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Affaires publiques. Approche théorique		1	EvC	100%	au moins deux	A**+A		1	E	2h	1	E+O	
		EC 3 : Affaires publiques. Approche professionnelle		1	EVT		1	A*		1	E	2h	1	E+O	1h+ 1h
				30											
4	A	UE 4.1 Ingénierie de projets de communication pour les étudiants non alternants		9											
		EC 1, ingénierie de projets de communication		9	EVT+EvC	50/50	2	A* + S	2h	1	A*+S	2h	2	A* + S	2h
	B	UE 4.2 : mémoire de recherche de M2		9											
		EC 1 : Mémoire de recherche de M2		9	EVT+EvC	50/50	2	M + S	1h				2	M + S*****	1h
	C	UE 4.3 :stage pour les étudiants non alternants		12											
		EC 1 : Réalisation d'un stage de 16 semaines minimum		12	EVT+EvC	30/70	2	A**** M+S					1	M	
	UE 4.3 :alternance pour les étudiants alternants		21												
	EC 1 : alternance		21	EVT+EvC	30/70	2	A**** M+S					1	M		
				30											

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

"A"= assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A***" = Production

A**** les deux notes M et S sont obligatoires pour valider le mémoire.

"A****" = QCM

UE 2.3. EC1 : A**** évaluation de l'entreprise

Si le stage n'est pas réalisé sur 16 semaines durant la période de stage notifiée dans le calendrier de l'année, l'étudiant est déclaré DEFALLANT

MASTER 2 - Parcours Communication numérique : Option Conduite de projets de communication numérique et Option Journalisme d'entreprise multimédia

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits sur 60 soit 65%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 3.1 mutualisée: Conduite de projets	6												
		EC 1 : budget (analyse financière)		2	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de projet		2	EvC	100%	au moins deux	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC3, Par option													
		EC3, option conduite de projets de communication multimédia: mise en œuvre du projet de communication numérique		2	EVT		1	A*					1	A*	
		EC3, option journalisme d'entreprise multimédia: projet éditorial numérique		2	EvC	100%	au moins deux	A*+S		1	A*		1	S	30mn
	B	UE 3.2 méthodologie et langue	6												
		EC1 : Anglais appliqué à la stratégie de communication		3	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	2h	1	E	1h
		EC 2 : Méthodologie de mémoire de recherche et accompagnement		3	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	2h	1	A*	
	C	UE 3.3 mutualisée : Stratégies de communication numérique	3												
		EC 1 : Stratégie et audit de communication digitale		1,5	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	1h	1	A*	
		EC 2 : Stratégie de communication E-réputation		1,5	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	2h	1	E	1h
		UE 3.6 Environnement numérique	6												
		EC 1 : Création de trafic et référencement		2	EvC	100%	au moins deux	A+E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Data et communication digitale		2	EvC	100%	au moins deux	E+A+TP		1	E	2h	1	E	2h
		EC 3 : Production de contenu numérique		2	EvC	100%	au moins deux	A+E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3.7 option Conduite de projets multimédias : gestion des publics	9												
	EC 2: Droit, éthique et sécurité		2	EVT		1	A*					1	A*		

D	EC 2: Création et communication		2	EVT		1	A*				1	E	1h	
	EC 3 : Analyse du discours		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	EC4 : Social ads et marketing d'influence		3	EvC	100%	au moins deux	A+E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 3.8 option Journalisme d'entreprise multimédia	9												
	EC1 : Techniques rédactionnelles et supports du web		3	Evt		1	A*		1	E	1h	1	E	1h
	EC2 Reportages audio et audiovisuels numériques		3	Evt		2	A*		1	E	1h	1	E	1h
	EC3 Stratégie d'animation des réseaux sociaux		3	Evt		1	A*		1	E	1h	1	E	1h
		30												
4	A	UE 4.1 Ingénierie de projets de communication	9											
		par option												
		EC 1, option conduite de projets de communication numérique	9	EvC	100%	au moins deux	A* + S + A***+ A****		1	A*		1	A*	
		EC 1, option journalisme d'entreprise multimédia	9	EvC	100%	2	A* + S					1	A* + S	1h
	B	UE 4.2 : mémoire de recherche de M2	9											
		EC 1 : Mémoire de recherche de M2	9	EVT+EvC	50/50	2	M + S	1h				2	M + S*****	1h
	C	UE 4.3 :stage	12											
EC 1 : Réalisation d'un stage de 16 semaines minimum		12	EVT+EvC	30/70	2	A**** M+S					1	M		
		30												

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

"A"= assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A***" = Production

A**** les deux notes M et S sont obligatoires pour valider le mémoire.

"A****" = QCM

A**** évaluation de l'entreprise

Si le stage n'est pas réalisé sur 16 semaines durant la période de stage notifiée dans le calendrier de l'année, l'étudiant est déclaré DEFILLANT



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

LANSAD - Masters LCC - LCSH - PSSSE

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

